

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [10]

Artikel: Portrait d'une politicienne : Madeleine Duc : participer d'abord

Autor: Geinoz, Béatrice / Duc, Madeleine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PORTRAIT D'UNE POLITICIENNE

MADELEINE DUC : PARTICIPER D'ABORD

Leurs rangs sont assez clairsemés pour qu'on parle des rares femmes actives en politique qui en ont fait leur job. Il en est ainsi de la Broyarde Madeleine Duc-Jordan, députée du parti chrétien-social au Grand Conseil fribourgeois depuis 1971, conseillère communale (exécutif) permanente de Fribourg depuis 1982.

Comment les choses se sont-elles passées ? Elle l'explique volontiers. Après une double formation de maîtresse d'enseignement ménager et d'assistante sociale, mariée, Madeleine Duc s'intéresse à la chose publique en allant assister de temps en temps aux séances du Grand Conseil, en s'engageant dans un petit parti, le Parti indépendant chrétien social, actif surtout dans la capitale.

Quand, en 1971, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité, elle accepte d'être portée sur la liste des candidats au Grand Conseil... et elle est élue, avec huit autres femmes. Avec Mme L. Spreng, radicale, elle représente les femmes de la ville de Fribourg. Elle a vingt-huit ans. « Je n'avais presque pas fait de campagne, dit-elle, je m'étais présentée dans une assemblée, c'est tout ».

Au Grand Conseil, elle commence par s'intéresser à ce qu'elle connaît déjà : l'aide à la jeunesse, le centre médico-pédagogique, les prestations complémentaires, la fiscalité et la femme mariée. Et c'est ainsi que, pas féministe au départ, elle constate que les femmes sont préférentielles dans les faits et dans les lois, en général, et que le législatif cantonal s'en préoccupe fort peu.

Elle entre à l'ADF en 1978 et dépose cette même année un postulat pour la création d'une commission cantonale des affaires féminines. Le postulat est bien accueilli et la commission est fondée quatre ans plus tard. Madeleine Duc en accepte la présidence.

Responsable alors de formation en travail social, la politique prend de plus en plus de place dans sa vie, cela d'autant plus qu'elle a perdu son mari en 1974 et qu'elle n'a pas d'enfants. Aussi cela n'étonne-t-il personne quand en 1981 elle est candidate à l'exécutif communal de Fribourg. Elue, elle accepte un poste



Madeline Duc

permanent. L'exécutif de la ville de Fribourg compte trois postes permanents sur huit. Elle l'occupe depuis quatre ans et pour cinq nouvelles années puisqu'elle vient d'être réélue. Responsable du service des affaires sociales, elle passe ainsi de la pratique à la gestion, responsable également de l'aménagement du territoire communal. Ce dernier service, elle l'aborde, dit-elle, en citoyenne, non en technicienne qu'elle n'est pas. Son rôle, elle le voit dans l'écoute des habitants, dans la concertation qu'il faut rendre possible. Les habitants des quartiers de Schönberg et du Jura voient différemment la construction du pont de la Poya. Ils doivent pouvoir s'exprimer. C'est ce que Madeleine Duc appelle « une démarche participative qui permet aux habitants d'entrer dans le processus de décision », à côté des urbanistes. Le plan d'aménagement attendu depuis dix ans est actuellement en voie de légalisation.

Madeline Duc est convaincue qu'il faut redonner aux piétons leur place dans la ville, limiter la pollution, favoriser les transports en commun... Elle est bien placée pour savoir que rien n'est simple. Mais si volonté il y a de part et d'autre, autorités et habitants, on y arrivera, assure-t-elle.

Que lui apportent ses fonctions au plan personnel ? Des rencontres nombreuses, des relations amicales, et, comme

dans toutes les professions, le défi à soi-même : on peut toujours faire mieux, on peut toujours modifier sa vision et son action. C'est une activité exigeante à tous points de vue, et le temps qu'on y consacre est énorme : jusqu'à 17 heures, c'est la journée de travail ordinaire, de 17 h. à 19 h., on reçoit les gens qui veulent vous parler, dès 20 h. il y a les séances du soir : parti, associations, etc. L'habitude de boire un verre après les séances de travail est importante : la vie des gens s'exprime de façon plus vraie qu'en séance publique. C'est ce qu'une femme avec charge de famille ne peut se permettre... (alors que les hommes ont quelqu'un à la maison qui prend en charge la vie de famille !)

Sur le plan social, Madeleine Duc constate que les femmes ne savent souvent pas solliciter les services existants, comme le fonds de solidarité-chômage, ou le bureau des avances des pensions alimentaires pour les divorcées...

Par ailleurs, elle pense que les femmes devraient s'unir pour exiger plus : la création d'un fonds cantonal d'aide à la femme qui veut retravailler, se recycler, et qui manque momentanément d'argent pour tourner, la généralisation du travail à la carte qui leur convient mieux, eu égard à l'évolution de leur rôle dans la famille, l'élévation des montants des pensions alimentaires fixées par le juge, de façon à rendre suffisantes celles qui doivent être octroyées par les offices d'aide, une élasticité plus grande de l'obligation de domicile pour les femmes qui travaillent à Fribourg et qui habitent aux alentours, alentours qui n'offrent souvent que peu de possibilités de travail rémunéré...

Madeline Duc aimerait aussi être mieux soutenue du côté des femmes, et voir se développer le rôle des associations féminines. « Après les grandes lignes de l'égalité, les femmes devraient s'attacher aux détails quotidiens qui la rendent effective par la pratique de l'action sociale à tous les niveaux et dans tous les domaines. »

Un vœu, Madeline Duc ?

« Qu'on élise plus de candidates, qu'on nomme plus de femmes, qu'on reconnaisse enfin leurs capacités. »

Béatrice Geinoz